



Vous avez entre les mains
« ***L'Écho des missions*** » qui vous raconte
ce qui se passe en vrai dans les services
de la DGFIP partout sur le territoire

SGC : bilan globalement négatif



Cinq ans après le déploiement du NRP, il n'y a plus sur le territoire de trésoreries « mixtes », qui assuraient la mission de la gestion publique des collectivités et étaient en charge du recouvrement de certains impôts nationaux.

Avec elles a disparu le maillage très dense du réseau du trésor public pour laisser la place à des « services de gestion comptable », le recouvrement de l'impôt étant parti dans les SIP. Ce sont des services industrialisés où le lien avec les usagers s'est distendu.

L'éclatement des anciennes missions entre conseillers aux décideurs locaux et SGC a conduit avec le volume des collectivités gérées à un fort éloignement des interlocuteurs des collectivités. Les échanges avec le personnel des collectivités sont moins faciles et plus normés.

Le choix de leurs implantations s'est fait au gré des considérations immobilières et des relations avec les élus locaux.

C'est ainsi que les missions de cinq trésoreries ont pu être réparties sur trois sites, ou qu'un SGC peut réunir des trésoreries situées dans deux départements différents !

Bien sûr, et c'était l'un des objectifs, ces regroupements ont eu lieu au prix de nombreuses suppressions d'emplois.

Dans le même temps de nouvelles tâches sont apparues (gestion de la REOMI par exemple). Certains de ces services, en sous effectif, dont les sachants n'ont pas forcément suivi la mission, confrontés à des habitudes ou organisations de travail différentes, ont connu d'énormes difficultés.

Cette mise en place chaotique, accompagnée d'une industrialisation des tâches, a contribué à la perte de sens du travail constatée dans ces services.

Le prix à payer, prévisible et assumé par la DGFIP dans des services usine : une répétition de tâches fragmentées au prix de la santé des agents et la qualité du service public.

Fiscalité pro, vers un nouveau NRP ?



Après le projet d'éclatement des PCE façon puzzle dans la plus grande précipitation et impréparation dénoncé avec force par la CGT Finances Publiques dans son tract d'octobre, il est légitime de se demander si la DG va s'arrêter là.

Si la mort des PCE est au premier plan dans la sphère de la fiscalité professionnelle, plusieurs autres éléments laissent entendre que le projet de la DG est bien plus vaste :

- ✓ en septembre, plusieurs notes ont été publiées pour étendre à la fois le périmètre métier et le périmètre géographique des centres de contact professionnels,
- ✓ l'harmonisation des bloc-notes dans les centres de contact pour les professionnels pour traitement des réponses par l'IA avance depuis septembre,
- ✓ la DG a sorti discrètement une note sur les fusions/suppressions de SIE pendant les vacances de la Toussaint. Cette note est assortie d'un volumineux guide qui prévoit dans le détail comment faire pour supprimer ou fusionner des SIE,
- ✓ des collègues se sont rendu compte qu'un centre de CSP à distance effectuait des taxations d'office pour le SIE en voyant arriver les 3950 !

Or parallèlement se déploie la facturation électronique à grands renforts de coûteuses présentations aux entreprises réunies devant force petits fours.

Le cumul de ces éléments laisse penser que la DG prépare dès 2026 une vaste réorganisation de la sphère fiscalité professionnelle.

Amendes : la DG s'en fout ?



Dans un métier déjà difficile, la DG se moque des agents travaillant dans le secteur amendes en laissant s'effondrer sur lui-même l'applicatif AMD.

Les collègues qui travaillent dans ces services n'avaient vraiment pas besoin de ça dans une période où les incidents liés à la restriction générale des possibilités d'accueil physique se multiplient.

4 septembre : plantage AMD → travaux de rattrapage à effectuer par les agents.

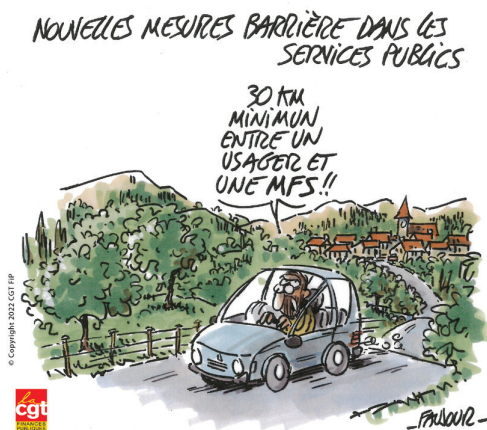
16 septembre : plantage AMD → imputation automatique des assistants digitaux à faire manuellement.

23 octobre : indisponibilité AMD → indisponibilité le matin, problème éventuel d'imputation automatique des assistants digitaux.

Pour autant, dans les chiffres publiés par la DGFIP, la masse de prise en charge est en augmentation dans toutes les régions sauf une où elle est stable.

Comment peut-on justifier que la DG ait laissé l'applicatif se dégrader à un point tel que les conditions de travail des agents des amendes soient fortement réduites par la mauvaise qualité de l'applicatif ?

Publicité foncière : qui appuie qui ?



À peine évoquée dans le contrat d'objectif et de moyens de la DGFIP, la publicité foncière a pourtant subi un véritable bouleversement depuis cinq ans.

La fusion de plusieurs dizaines de SPF, en écho au « nouveau réseau de proximité », a saigné le maillage territorial de ces services.

La mise en place et la montée en puissance des services d'appui à la publicité foncière ont abouti à des suppressions d'emplois massives dans les SPF, entraînant le départ de nombreux agents expérimentés et ont modifié en profondeur les méthodes de travail.

Leur dénomination est trompeuse puisque ces services suppléent les SPF dans leurs missions autant qu'ils les soutiennent. À Toulouse, le SPF, déjà issu de trois services à l'origine, partage ses compétences avec le SAPF de Tournon sur Rhône dans l'Ardèche dans le cadre de la démétropolisation.

Sans doute à Bercy quelqu'un a-t'il trouvé une logique dans cette opération...

C'est l'inspecteur principal de Toulouse qui répartit le travail entre Toulouse et Tournon, cheffé par une AFIPA. La répartition se fait au gré des fluctuations des actes à publier.

Actuellement, le SAPF gère exclusivement les « téléactes ».

Cette organisation entraîne une dégradation de la qualité du fichier, déjà entamée avec les nombreuses suppressions d'emplois et la priorité de raccourcir les délais pour réussir les fusions. La question de la gestion des rejets et refus crée des soucis de communication avec les études de notaires pour lesquels le SPF reste l'interlocuteur.

Au final cette opération, qui n'a en rien amélioré le service public de la publicité foncière, aura saigné le SPF qui va perdre jusqu'à dix-sept emplois en 2027 pour se retrouver à huit agents !

Missions accomplies pour la DG ?

La dinguerie du mois



Publicité foncière toujours :

À la DDFIP des Alpes de Haute Provence, pour tenir les sacro-saints délais de publication, la direction n'a rien trouvé de mieux que d'aller chercher dans leurs nouveaux services des collègues ayant quitté le SPFE en septembre pour un renfort ponctuel !

Après les vacataires retraités, les étudiants en notariat et autres apprentis, la DGFIP fait feu de tout bois. Mais au fait où sont passées les BNI-PF ?